



**Énergie NB Power**

---

Groupe Group

## Communiqué de presse

Conseil d'administration

Le 24 juillet 2008

### **Le Conseil d'administration d'Énergie NB établit des indicateurs clés du rendement**

**Fredericton** – Le conseil d'administration d'Énergie NB a établi 10 indicateurs clés du rendement pour la corporation et son personnel afin d'aider à relever les défis du secteur d'énergie et d'augmenter sa responsabilisation et sa visibilité. Le président du Conseil, Francis McGuire, dit que les indicateurs donneront au Néo-Brunswickois la chance d'établir un point de repère pour le progrès du service publique.

« Énergie NB existe pour mettre les besoins d'électricité des Néo-Brunswickois en première position », a dit M. McGuire. « Ces indicateurs fournissent des objectifs clairs pour l'entreprise ainsi que des évaluations claires de sa réussite et de la réussite de son équipe de personnel. »

Les dix indicateurs comprennent : la restriction de l'augmentation des taux à trois pour cent pendant les trois prochaines années, le travail de proche avec Efficacité NB afin d'aider aux clients à porter au maximum la conservation d'énergie, les objectifs de service, la réduction de la production de CO<sub>2</sub>, l'augmentation de production à partir de renouvelables, la responsabilisation pour la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau, la planification stratégique afin de trouver la solution de carburant la moins coûteuse, la participation active au sein du développement économique provincial, les rapports du rendement trimestriels et la rémunération basée sur l'incitative pour les neuf membres de l'équipe du personnel.

M. McGuire annonce que les indicateurs clés du rendement sont couramment utilisés par les organisations afin d'améliorer leur fonctionnement. « On a besoin de la discipline, pour commencer; pour établir des objectifs clairs et pour par la suite atteindre ces objectifs », a-t-il dit. « Le but de leur établissement est de promouvoir le meilleur rendement à long terme pour Énergie NB afin de servir les gens du Nouveau-Brunswick au meilleur de nos compétences. Le conseil et son personnel fait chaque effort possible pour éviter des taux supérieurs pour le Nouveau-Brunswick. »

-PLUS -

## **Le Conseil d'administration d'Énergie NB établit des indicateurs clés du rendement - page 2**

M. McGuire laisse entendre que les indicateurs du rendement est logiquement la prochaine étape dans le développement d'Énergie NB, énumérant des réussites telles que la fiabilité des documents, le règlement de la poursuite au sujet de l'Orimulsion et la reconnaissance en tant qu'un des 100 premiers employeurs au Canada, résultat de mesures internes rigoureuses mises en place par le président d'Énergie NB, David Hay, et son équipe. M. McGuire dit que les indicateurs du rendement aidera à la corporation à réussir face aux prix toujours augmentant des combustibles fossiles et la demande pour la production suffisante d'électricité afin de d'alimenter l'avenir d'Énergie NB.

Un membre du Conseil, M. Norm Betts, déclare que le personnel fait face à des défis difficiles afin de pouvoir restreindre les augmentations de taux à trois pour cent pendant les trois prochaines années et d'achever la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau dans les délais prescrits et dans les limites du budget. « Ce sera difficile, vu que le prix du carburant est à la hausse », dit-il, « mais nous demeurons concentrés sur ce fait. »

M. Betts a ajouté que les Néo-Brunswickois seront mieux gardés au courant par la carte de pointage trimestrielle. « Nous croyons fortement qu'en publiant cette carte de pointage trimestrielle, Énergie NB sera plus responsabilisé et plus visible », a-t-il dit.

En ce qui concerne particulièrement la rémunération du personnel de direction, membre du Conseil Ed Barrett déclare que l'industrie énergétique est très concurrentielle. « Nous savons que le Conseil en demande beaucoup du personnel », dit-il. « Chez Énergie NB, nous devons être capables de fidéliser les personnes qualifiées que nous avons et d'attirer des nouveaux talents dont nous aurons peut-être de besoin. »

M. Barrett dit que le Conseil a jeté un coup d'œil à des entreprises telles que Nova Scotia Power, Fortis Inc., Hydro Québec, Newfoundland and Labrador Hydro Electric Corporation et SaskPower. « La rémunération que nous offrons tombera dans le taux moyen pour ceux dans les groupes personnels comparables et cela comprendra les incitatives », a-t-il déclaré. « Il y aura un salaire de base plus une rémunération au rendement rattaché à la réalisation d'indicateurs clés de rendement. »

Il y aura des échelles de salaire différentes pour les neuf membres du Bureau. L'échelle du président sera entre 350,000 \$ et 400,000 \$. L'échelle salariale pour les huit autres membres du Bureau sera entre 160,000 \$ et 230,000 \$.

Membre du Conseil, Bernard Cyr, confie que les indicateurs sont des outils heureux. « Ils font partie d'une organisation efficace axée sur l'avenir—l'avenir propre d'Énergie NB et celui de notre province entière. »

-30-

Personne-ressource des médias :  
Bob Scott  
Directeur, Cabinet du président du Conseil  
(506) 458-6850  
wrscott@nbpower.com

## Indicateurs clés du rendement

1. Bien que le prix du carburant augmente toujours, la gestion limitera les augmentations de taux à 3 pour cent par année pendant les trois prochains exercices, 2008/2009, 2009/2010 et 2010/2011.
2. Énergie NB, travaillant de près avec Efficacité NB, aidera à nos clients à en recevoir plus en énergie pour leur dollar en leur aidant à maximiser les façons de conserver de l'énergie.
3. La distribution de l'énergie de façon fiable et efficace est fondamentale à notre service aux Néo-Brunswickois. Afin d'assurer la fiabilité de votre électricité, nous nous fixerons un objectif de service pour l'exercice 2008/2009 et nous la rapporterons.
4. Vue la possibilité réelle d'une taxe sur les émissions carboniques et des crédits de carbone fassent bientôt partie du marché énergétique, Énergie NB réduira le montant de CO<sub>2</sub> qu'elle produit de sept millions de tonnes à cinq millions de tonnes avant 2012 afin de protéger contre une augmentation importante sur les coûts de l'environnement.
5. En pensant encore à l'avenir, il est important qu'Énergie NB porte au maximum ses options d'énergie « faites au Nouveau-Brunswick » pour se protéger des fluctuations de prix d'énergie globaux. La première étape sera pour Énergie NB d'intégrer un minimum de 300 MW d'énergie éolienne dans sa grille avant 2010.
6. Énergie NB a une tradition de leadership d'industrie de fournir des solutions d'énergie efficaces. La remise à neuf de la centrale de Point Lepreau est la première de son genre au monde, et le fait d'être dans les délais prescrits et dans les limites du budget économisera aux Néo-Brunswickois des millions de dollars. Bien que l'EACL soit l'entrepreneur principal pour le contrat, Énergie NB gèrera le projet pour assurer qu'il soit achevé dans les délais prescrits et dans les limites du budget.
7. Il est essentiel qu'Énergie NB comprenne et prévoit son climat des affaires futur. Un groupe de planification stratégique spécial sera réinstauré avec un mandat afin de ressourcer la solution la moins coûteuse en carburant en travaillant, parmi d'autres, avec les juridictions avoisinantes sur le transport, la production, la conservation, des solutions énergie verte et des solutions de réduction de CO<sub>2</sub>.
8. Établir une économie forte est important à tous les Néo-Brunswickois. La gestion prendra un rôle actif, en travaillant avec les entreprises, la main-d'œuvre et les gouvernements pour encourager les possibilités économiques dans la province.
9. Dans l'effort de mieux servir nos clients et le Nouveau-Brunswick, Énergie NB publiera des rapports par trimestre détaillant le statut, les possibilités et les défis du marché d'électricité au niveau mondial et au Nouveau-Brunswick. Ces rapports noteront le progrès d'Énergie NB par trimestre d'achever ses indicateurs clés du rendement.

10. L'industrie énergétique est très concurrentielle et hautement qualifiée. Les services publics qui portent fruit dépendent plus d'avoir les bonnes personnes pour les bons emplois qu'ils le sont des « fils ». À ces fins, le Conseil d'administration fixera des mesures incitatives basées sur le rendement et celles-ci seront fixées aux normes d'industrie. En particulier, les salaires pour les directeurs viseront le taux moyen lorsque comparé aux compétiteurs. Ces échelles de salaire ne seront ni les plus hauts, ni les plus bas dans l'industrie. Le Conseil a fixé des enveloppes de rémunération au rendement pour les directeurs principaux qui peuvent atteindre jusqu'à 25 pour cent de leur salaire. La gestion du rendement assurera la meilleure probabilité de succès pour les Néo-Brunswickois.